

ORGANISER LA DÉMOCRATIE AU TRAVAIL : EXPÉRIMENTER L'AUTOGESTION

Gouvernance partagée, autogestion, démocratie... Comment définir une gestion collective pour son entreprise ? Quels sont les enjeux théoriques et pratiques ? Comment articuler l'intention de démocratie et la réalité du travail quotidien ? Comment recruter et former des moutons à 5 pattes ?

Si vous travaillez dans une entreprise collective qui cherche à s'autogérer, ces questions (et tant d'autres !) vous sont sûrement familières...

Cette formation de deux jours vous permettra d'avoir une vision des différents enjeux de l'autogestion en entreprise, de faire le lien entre la théorie et la pratique et de vous outiller pour une mise en pratique au sein de votre entreprise ou association.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne des **temps participatifs**, des **récits d'expériences concrètes**, sur l'organisation de l'autogestion au sein des entreprises du Grenade depuis 13 ans, des **présentations d'outils mis en place** dans ces entreprises et des moments **théoriques**.

La formation s'attache à **présenter des clés et des outils** qui peuvent correspondre aux besoins spécifiques des stagiaires.

100%
de nos stagiaires
très satisfaits ou
satisfaits
par cette formation



CONTENU

► S'y retrouver et se positionner dans la "démocratie au travail" :

- Autogestion, démocratie, coopérative : définitions
- Des "modèles" de gouvernance ?
- La SCOP autogérée : l'exemple des entreprises du Grenade.

► Éléments facilitant et facteurs de risques d'une organisation autogérée :

- Le partage d'un projet collectif
- L'organisation de la participation
- Les métiers et compétences

► Exemples d'organisations du travail autogérées au sein des entreprises du Grenade (et zoom sur quelques outils) :

- Salariat et sociétariat
- Reconnaissance et valorisation du travail de gestion
- La question de la polyvalence
- Le partage des responsabilités et les prises de décision

► Focus sur la (co)gérance :

- Gérance, cogérance, gestion, administration : précision sur les termes
- L'élection sans candidat : présentation d'un outil

Mis à jour le 20 février 2024

OBJECTIFS

- Connaître des exemples d'organisation du travail en SCOP et pouvoir s'en inspirer.
- Penser une répartition des missions en cohérence avec le projet coopératif, les motivations et les compétences de chacun.e.
- Connaître les principes de base de l'animation de la participation et quelques outils.
- S'appropriier les questions relatives à la gérance et discuter de ses modalités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

- Auto-évaluation
- Bilan oral et collectif
- Bilan écrit et individuel

FORMATRICE

MAÏA SOUVIRON



Après avoir travaillé dans plusieurs SCOP et SCIC et expérimenté différentes formes de gouvernance coopérative, Maïa accompagne aujourd'hui des entrepreneurs dans la création et la gestion collective de leur organisation. Elle s'est formée à la facilitation de collectifs auprès de structures d'éducation populaire et continue aujourd'hui à développer ses compétences dans le domaine économique et financier. Domaines de spécialité : facilitation de temps de réflexion en collectif et accompagnement à la prise de décision, animation de la vie coopérative, organisation des ressources humaines et gestion de conflits.



MODALITÉS

DATES : à retrouver sur le-grenade.fr

LIEU DE FORMATION :

Dans des locaux adaptés à la formation, **à Lyon ou Valence.**

PUBLIC : salarié-e et/ou gérant-e de coopérative souhaitant faire évoluer son fonctionnement interne vers plus de démocratie. **Prérequis :** aucun.

FORMAT : en présentiel. 2 journées, de 9h à 17h (soit 14 heures de formation).

ACCESSIBILITÉ : cette formation peut être adaptée aux besoins des personnes handicapées. Faites-nous part de votre situation et de vos besoins, lors de votre prise de contact.

TARIF : 850€ (nets de taxes) par personne.

Plusieurs personnes de votre structure sont intéressées par cette formation ? Nous pouvons organiser cette formation en intra, sur-mesure. Contactez-nous.

FINANCEMENT : notre organisme a reçu la certification qualité QUALIOPI, au titre de ses actions de formation. Nos actions sont donc éligibles aux dispositifs de financement de la formation professionnelle continue (OPCO) ou de Pôle Emploi (AIF).

Nous souhaitons que cette formation soit accessible au plus grand nombre: si le tarif est un frein à votre participation, contactez-nous pour envisager ensemble une solution.

CONTACT

Elise Courouble

polepresta@le-grenade.fr

07 69 50 60 22